Association des Plaisanciers de l'Aber Ildut

www.plaisanciers-aberildut.com

ADHÉSION TITULAIRE

2019

Lanildut,

Depuis 30 ans, l'APAI s'est attachée à gérer au mieux les mouillages du plan d'eau mais aussi à satisfaire, dans la mesure du possible, les attentes de ses adhérents.

Même si elle n'est plus gestionnaire du plan d'eau, notre Association, continue d'apporter éclaircissements, conseils et soutien à nos adhérents et assure leur défense auprès de la CCPI. Son rôle est donc loin d'être négligeable et ne peut être relégué à de simples participations à des manifestations ou à leur organisation.

L'évolution de la gestion du port, voulue par la CCPI, a conduit à la mise en place d'un comité local d'usagers (CLUPP) comprenant **4 délégués de l'APAI** (3 titulaires Roger APPÉRÉ, Henri PERHIRIN, Pol KERMORGANT + 1 suppléant Michel CONQ).

Notre Association souhaite pouvoir continuer d'exercer son rôle efficacement. Il est important que ses adhérents restent nombreux afin qu'elle soit forte pour vous représenter et défendre vos intérêts lors des commissions dans lesquelles elle est amenée à intervenir : Commission de gestion des mouillages
Commission des places aux pontons
Commission Portuaire
Conseil d'exploitation du port.

Aussi, nous vous proposons d'adhérer à notre Association Cette adhésion vous permettra également d'assister à notre prochaine Assemblée Générale. Vous pourrez également prendre part aux activités que nous organiserons : concours de pêche, etc.… ainsi que de bénéficier des installations (propriétés de l'APAI) telles que :
Aire d'échouage — râtelier à annexes — aire de d'hivernage — eau et électricité.

En vous remerciant de votre soutien,

Le Président,
M. Roger APPÉRÉ

Merci de retourner le coupon ci-dessous et le règlement par chèque libellé à l'ordre de l'A.P.A.I. à :

M. Jacques ANDRÉ 11, Stréat An Aber 29840 LANILDUT

ADHÉSION TITULAIRE 2019

NOM et Prénom :
Adresse :

Nom du bateau :
Immatriculation :
Type :
Longueur :
Emplacement :

☎ : 📱 : Email :

☐ Je souhaite adhérer à l'A.P.A.I. La cotisation annuelle est de 18 €. Le règlement de cette cotisation me permettra d'assister à l'Assemblée Générale sur convocation.

Date et Signature :